



Déclaration liminaire des élu.e.s de la CGT IP au CSA du SPIP du Nord du 07/03/2025

Ce premier CSA de l'année s'ouvre dans un contexte délétère pour les SPIP. **Nos métiers sont de nouveau totalement ostracisés de la parole publique: pas un mot nous concernant dans les très/trop nombreuses prises de parole de notre nouveau GDS.**

Pire, on assiste à une remise en cause profonde du sens de notre travail, en nous faisant passer pour de **Gentils Organisateur.s d'activités ludiques en détention.**

À tous les niveaux hiérarchiques, on attend, on espère toujours que quelqu'un ose faire preuve de courage et de pédagogie en expliquant l'importance des activités socio-culturelles dans un parcours d'exécution de peines, en rappelant que les projets sont validés par une chaîne décisionnelle et correspondent à des cahiers des charges précis.

C'est l'identité même de nos métiers qui est en jeu en ce moment et le fait que l'ennemi vienne majoritairement de l'intérieur rend la chose encore plus insupportable. De nombreuses organisations syndicales jettent en pâture notre travail pour mieux assouvir leurs passions réactionnaires.

Il faut être lucide : ce ne sera pas uniquement aux CPIP de défendre les métiers de l'insertion et de la probation, **ce sont tous les corps qui devront prendre leur part si on ne veut pas être sacrifié sur l'autel du tout-sécuritaire et ainsi satisfaire les agendas populistes.** Chacun devra assumer ses responsabilités.

Localement, nous avons affaire depuis 1 an aux mêmes logiques électoralistes. Les tracts mensongers se multiplient et n'ont qu'un résultat : la division des équipes. Douai, Cambrai, Valenciennes, whos'next ?

La CGT EPI 59/62 a toujours répondu présente pour dénoncer les techniques de management défaillantes, les consignes ubuesques ou les comportements problématiques. Nous n'avons par contre jamais voulu jeter de l'huile sur le feu, **car nous savons que les premiers à se brûler sont les collègues dans les services.** Là aussi, chacun devra assumer ses responsabilités.

La CGT EPI 59/62 a également à cœur de défendre les intérêts de l'ensemble des collègues mais également de faire valoir leurs droits. Ainsi, en cette période de disette financière sur fond de gestion catastrophique des finances publiques, **la CGT EPI 59/62 porte à l'ordre du jour du CSA du 07 mars l'étude du bénéfice de la NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) pour tous les agents titulaires du SPIP MO de Lille, eu égard à l'emplacement des nouveaux locaux.**

Nous vous tiendrons informés dans les meilleurs délais et vous communiquerons le cas échéant de la marche à suivre.

A Lille, le 07/03/2025